

# Communiqué de presse

Loire  
Atlantique

Cabinet du président - Direction de la citoyenneté et de l'information

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109

44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

## Contacts presse :

- Jérôme Alemany : 02 40 99 12 46
- Marie Chardronnet : 02 40 99 17 45
- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61

Nantes, le 31 octobre 2012

**Routes départementales coupées et détériorées dans le secteur du futur aéroport**

## Philippe Grosvalet dénonce les entraves à la circulation

« Au terme **de procédures judiciaires régulières**, l'Etat a engagé l'expulsion de maisons et terrains non bâtis, occupés illégalement dans le secteur du futur aéroport. **Je réaffirme mon soutien à ces opérations, qui ne concernent ni les agriculteurs ni les habitants licites de la zone, et se font dans une démarche générale respectueuse** de toutes les procédures et de la réglementation.



A leur suite, les occupants illégaux ont commencé à intervenir sur le domaine public, en particulier les routes départementales. D'une simple **présence, visages masqués** les premiers jours, leur action est devenue plus radicale : **de véritables barricades ont été constituées** au moyen d'arbres abattus sur la chaussée, de matériels de signalisation routière, de ferrailles diverses... **Les routes départementales RD 81, 281 et 42 ont été occupées et restent coupées** par des militants qui n'ont plus rien de pacifiques.

Ces dernières heures, la situation s'est encore dégradée puisque sur différentes routes départementales, les activistes ont creusé **de véritables tranchées sur l'ensemble de la largeur de la chaussée, et plusieurs dizaines de centimètres de profondeur.**

**Les agents du Département sont très mobilisés pour dégager les obstacles** (120 m<sup>2</sup> de matériaux ont ainsi été dégagés dans la journée du 30 octobre) et remettre en état les chaussées, sous la protection des forces de l'Ordre. **Un agent départemental des routes a été touché à l'épaule** par un projectile tiré dans sa direction. Il faudra encore **de nombreuses heures de travail et plusieurs dizaines de milliers d'euros pour rétablir ces axes.** Ces occupations et dégradations m'ont donc conduit à **porter plainte à plusieurs reprises** et je souhaite que les auteurs de ces actes

en répondent devant la Justice.

**Les conséquences de ces obstacles à la circulation sont extrêmement pénibles : les circuits de cars scolaires départementaux ont été considérablement complexifiés et rallongés, les automobilistes se rendant au travail sont surpris par des coupures imprévisibles, et renvoyés vers le réseau secondaire, qui n'est pas adapté au volume de circulation et où s'est déjà produit un accident corporel.**

Je souligne les contradictions des activistes : **revendiquant leur liberté, ils réduisent celle des habitants du secteur ; prétendant défendre l'environnement, ils n'hésitent pas à abattre des arbres ; dénonçant un projet coûteux, ils détériorent le patrimoine public.**

Je demande la fin de ces agissements : **nous ne sommes plus au temps des bandits de grand chemin, et nos concitoyens, à Notre-Dame-des-Landes comme ailleurs, doivent pouvoir circuler en sécurité. »**

Philippe Grosvalet  
Président du Conseil général de Loire-Atlantique

RD 42, jeudi 25 octobre



RD 81, mardi 30 octobre

